



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte le 09 février 2022

Monsieur Gérard Lagrange
Commissaire enquêteur
Mairie – 6 place Gambetta
40400 Tartas

Transmission électronique :

pref-amenagement@landes.gouv.fr

mairie@tartas.fr

jhfossat@chimirec.fr

Objet : Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale concernant un projet d'extension des capacités de stockage et d'évolution des catégories de déchets présenté par la société Chimirec Dargelos

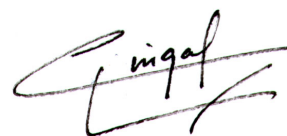
Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'ai l'honneur de vous adresser les observations de la
Fédération SEPANSO Landes :

- Nous avons participé à l'enquête publique organisée lorsque l'entreprise a souhaité s'implanter là où elle travaille actuellement (2005-2006) et nous sommes restés plus ou moins en relation avec les responsables de l'entreprise. Comme vous avez pu le constater d'ailleurs, je me suis empressé de demander à M. Nicolas Daubas la transmission des résumés non technique lorsque je ne les avais pas trouvés lors de mes téléchargements. Dès le 13 janvier M. Jean-Hervé Fossat s'est empressé de satisfaire ma demande en m'envoyant les trois résumés non techniques
- L'un des adhérents de la SEPANSO, qui s'est rendu sur place, a vu qu'il y avait l'avis d'enquête publique sur un panneau d'affichage à gauche de l'entrée de l'établissement. Selon lui ce panneau peu visible risquait de ne pas attirer l'attention des riverains de l'usine. Nous espérons cependant que vous aurez reçu un nombre significatif de contributions.
- Le site est artificialisé. Les risques de pollution liquide sont normalement maîtrisés grâce aux rétentions prévues par la réglementation. Les risques de pollution de l'air semblent avoir été correctement analysés (maîtrise du risque incendie...). La question du bruit est tranchée grâce aux mesures prescrites dans l'arrêté portant autorisation de fonctionnement ; il conviendra de vérifier que les nouvelles activités n'induisent pas des niveaux de bruit excessifs. La question des odeurs est toujours problématique surtout lorsque l'on a affaire à des molécules chimiques ; là encore l'avenir permettra d'apprécier si des mesures correctives sont nécessaires.

- La SEPANSO confirme les données naturalistes fournies dans l'étude d'impact.
- Lors de l'anniversaire de l'entreprise, ses dirigeants avaient invité un certain nombre de personnes (dont moi-même en tant que représentant de la SEPANSO). Si l'entreprise a pris soin d'indiquer qu'elle n'avait fait l'objet d'aucune plainte de la part de riverains, nous pensons qu'il y aurait intérêt à inviter ceux-ci pour qu'ils puissent faire une petite visite du site. La méfiance naît toujours d'un manque de connaissance.
- Dans la mesure où l'entreprise est prospère, la SEPANSO en profite pour conseiller à ses responsables de consulter des paysagistes ou des pépiniéristes afin d'enrichir la biodiversité en ajoutant des espèces locales aux plantations existantes.

En vous remerciant pour l'attention qui sera accordée à nos observations, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr
<http://www.sepanso40.fr>